

# Quand les femmes maghrébines remettent la place des hommes en question

Cette enquête réalisée dans le Nord-Pas-de-Calais indique que, à des degrés divers et selon des modes parfois contrastés, les femmes maghrébines s'émancipent. Le travail, l'éducation, les valeurs de concertation au sein du couple ont ébranlé la tradition du patriarcat. Et si certains tabous restent tenaces, comme la virginité avant le mariage ou l'union avec un non-musulman, les témoignages décrivent ici une société dans laquelle le modèle traditionnel du père tout-puissant appartient de plus en plus au passé.

par **Hakima Mounir**,  
doctorante  
en sociologie, chargée  
de cours à l'université  
de Paris-XII

La domination masculine dans les familles maghrébines, réalité attestée par de nombreux travaux sociologiques, s'avère à l'étude beaucoup plus contrastée qu'on ne le pense. Même dans les foyers de tradition musulmane, les apparences du pouvoir masculin cachent souvent mal l'existence de contre-pouvoirs féminins qui peuvent être plus que de simples résistances. Ces contre-pouvoirs tirent généralement leur force du travail salarié de la femme, mais pas uniquement. C'est ce que nous a montré une enquête réalisée auprès de femmes maghrébines dans la région du Nord-Pas-de-Calais. Celle-ci, conçue au départ pour étudier les différentes formes d'intégration, a progressivement découvert qu'elles passaient presque toujours par une mise en cause des rapports traditionnels de pouvoir conjugaux.

Cette remise en cause n'a rien de spectaculaire, elle est même souvent très discrète, ne se manifeste pas dans toutes les dimensions de la vie quotidienne ou du travail, mais elle existe bien chez la plupart des femmes interrogées, à des degrés divers. D'une culture où la loi de Dieu domine pour régler les rapports de genre, loi qui les place sous la tutelle des hommes (père, mari, frère), ces femmes sont en train de passer à une culture plus ouverte à l'égalité des sexes et où la loi parle de consentement mutuel et d'autorité parentale partagée. Elles y vont par des chemins divers, elles déploient des stratégies et des ruses variées, mais rares sont celles qui ne sont aucunement touchées par ce mouvement, bien qu'il reste quelques tabous dont la mise en cause est plus lente – comme ceux de la virginité ou du mariage avec un non-musulman.

Dans le cadre de cette étude<sup>(1)</sup>, nous avons choisi d'interroger cent-vingt femmes maghrébines résidant dans le Nord-Pas-de-Calais, région où se trouve une grande concentration de population immigrée d'origine maghrébine. Un grand nombre d'hommes y travaillaient, en particulier dans les mines de charbon, mais ils sont aujourd'hui souvent au chômage. Leurs femmes sont généralement arrivées dans le cadre du regroupement fami-

1) - Hakima Mounir,  
"Éducation  
et professionnalisation  
des femmes maghrébines  
dans la région  
Nord-Pas-de-Calais",  
thèse d'histoire,  
Paris-XII Créteil, 1997.

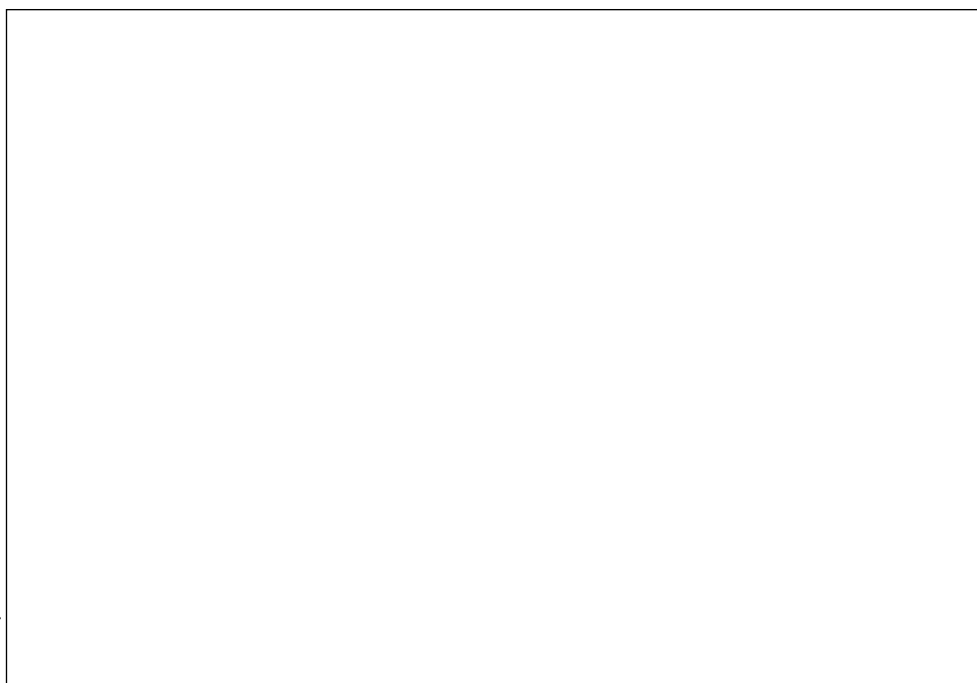
lial. La diversité des stratégies d'intégration et d'émancipation qui est ressortie des entretiens nous a fait constituer quatre groupes, qui vont de celles qui restent les plus attachées à la culture traditionnelle d'origine à celles qui s'en détachent le plus.

Les groupes 1 et 2 comprennent les femmes de la première génération d'immigration venues rejoindre leurs maris déjà installés en France dans le cadre du regroupement familial. Mais tandis que les femmes du groupe 1 sont généralement au foyer, les femmes du groupe 2 ont un travail sans qualification reconnue, en particulier dans les services, comme cuisinières dans les cantines scolaires ou comme agent d'entretien... Le groupe 3 comprend des femmes nées en France ou venues très jeunes avec leurs parents, qui sont aujourd'hui étudiantes, stagiaires, en recherche d'emploi ou salariées. Le groupe 4 est composé de femmes venues faire leurs études en France, et qui sont restées pour y vivre et y travailler. Certaines sont mariées et ont des enfants, d'autres pas. Ces femmes sont âgées de vingt-quatre à soixante ans. Elles sont célibataires, divorcées, veuves, ou vivent en union libre.

### *Entre respect des traditions et socialisation*

Si les femmes du groupe 1 envisagent l'avenir de leurs filles différemment de la façon dont leurs mères avaient construit le leur, en revanche elles restent en général fidèles aux principes traditionnels d'éducation, souvent répressifs envers les filles. Selon une membre de ce groupe, *"si on laisse faire nos filles comme les Françaises, elles risquent d'être perdues"*. Ce qui veut dire

Dans les foyers de tradition musulmane, les apparences du pouvoir masculin cachent souvent mal l'existence de contre-pouvoirs féminins qui peuvent être plus que de simples résistances.



qu'elles ne se soumettraient plus à leur autorité et ne respecteraient plus les principes traditionnels, notamment en matière de sexualité. En effet, la majorité des femmes de ce groupe pense que le fait que les filles se détachent des valeurs traditionnelles et se comportent "comme des Françaises", notamment dans le domaine sexuel, signifie qu'elles sortent "du droit chemin". Mais certaines mères maghrébines sont conscientes que leurs filles sont avant tout influencées par la culture française, et ceci à travers la socialisation par l'école et le travail. Ces mères sont tiraillées entre le respect de la tradition et le désir de voir leurs filles vivre comme leurs amies françaises. Chez les femmes du groupe 2, nous observons une sorte de conciliation entre les cultures du "pays d'origine"<sup>(2)</sup> et de la France. Elles sont pour la scolarisation et pour l'insertion professionnelle de leurs filles, tout en exigeant le

*"Je ne veux pas que ma fille souffre de la discrimination que beaucoup de parents maghrébins font entre garçons et filles, je veux que ma fille soit aussi libre que son frère."*

respect de certains principes traditionnels, comme celui de "l'honneur de la famille", qui passe nécessairement par un "bon comportement" des filles. Selon ces femmes, le "bon comportement" évite à leurs filles "d'être perdues". Cela veut dire, en particulier, "s'abstenir de tout rapport sexuel avant le mariage".

À notre sens, c'est aussi dissimuler, cacher, faire semblant qu'elle (la fille) ne fréquente pas l'autre sexe, qu'elle est une femme soumise qui baisse la tête dès qu'elle entre dans son quartier<sup>(3)</sup>.

Les femmes appartenant au groupe 3 souhaitent donner à leurs filles une éducation égalitaire et valorisante : "Je ne veux pas que ma fille souffre de la discrimination que beaucoup de parents maghrébins font entre garçons et filles, je veux que ma fille soit aussi libre que son frère." Ou encore : "Je veux qu'elle soit comme ses copines françaises, qu'elle me parle de tout, de son petit copain, de sa sexualité et de la contraception et qu'elle ne souffre pas de la censure imposée par la tradition." Ces mères ont, comme les autres, fait l'expérience de la discrimination au sein de leur famille, et ne veulent pas la reproduire. Leur comportement est assez proche de celles du groupe 4, probablement parce qu'elles ont également reçu leur instruction scolaire en France, même si elles n'y sont pas nées.

Les femmes du groupe 4 ne veulent pas perpétuer le modèle traditionnel qui différencie les deux sexes. Elles ne s'y reconnaissent pas. Le témoignage suivant l'énonce d'une manière forte : "Je ne m'identifie pas à ce système qui 'castré' les femmes. Castrer, peut-être, c'est un mot fort, mais c'est la réalité, les femmes ne sortent pas indemnes de cette éducation, même celles qui s'en sortent grâce aux études et grâce au travail restent marquées à jamais par cette distinction injuste et non fondée." Comme on peut le lire à travers leurs témoignages, elles ont vécu et souffert de la discrimination – "tout ou presque est permis pour les garçons et tout est interdit pour les filles". C'est pourquoi, aujourd'hui en France, elles profitent de l'éloignement de leur famille, de leur pays pour couper tout lien avec le côté répressif et discriminatoire de la tradition et adhèrent volon-

2)- Ou du moins ce qu'il en reste. À ce propos, voir Dominique Schnapper, *La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990*, Gallimard, Paris, 1990.

3)- Ahsène Zehraoui, "Processus différentiels d'intégration au sein des familles algériennes en France", *Revue française de sociologie*, XXXVII, 1996, pp. 237-261 ; p. 257.

tairement aux principes du pays d'accueil. *"Mes références [dans le domaine de l'éducation] seront d'abord les références qui font place à l'égalité et pas celles qui font appel à la discrimination."*

### *La réussite scolaire, un pas vers l'autonomie*

Les mères occupent une place primordiale dans la scolarisation des enfants. Mais si les quatre groupes de femmes valorisent la scolarisation des filles, la majorité des membres du groupe 1 voit dans l'apprentissage de l'écriture et de la lecture un "passe-temps utile" en attendant l'âge du mariage, comme l'exprime ce propos de l'une d'elles : *"L'école est une bonne chose pour les filles, c'est important qu'une fille soit scolarisée, comme ça elle peut lire les factures, répondre aux lettres, aider les enfants à faire leurs devoirs et surtout apprendre à bien parler, moi je souffre parce que je ne parle pas bien, et quand on ne parle pas bien, on est comme aveugle. Je pense que les grandes études ne servent pas aux filles. Pour moi, je veux plutôt un mariage pour ma fille qu'un diplôme. Je vois les filles de ma voisine algérienne, elles ont toutes fait de longues études, elles gagnent de l'argent, mais aucune n'est mariée, elles ont dépassé l'âge du mariage."* La scolarisation de leurs filles, pour cette catégorie de femmes, a un objectif limité au service du foyer. Par ailleurs, elle leur sert à communiquer avec l'extérieur et à comprendre les règles. La scolarisation, jusqu'à un certain âge, est pour elles une sorte de "minimum vital" permettant à une femme de "voir". L'école est souhaitée, mais dans une vision particulière, celle du domaine domestique du "dedans". Cela correspond parfaitement au modèle traditionnel.

En revanche, concernant les femmes salariées du groupe 2, nous observons deux stratégies. La première émane des femmes ayant un certain niveau de qualification professionnelle. Elles souhaitent pour leurs filles une scolarité avec un bon diplôme à la clé, pour obtenir un emploi bien rémunéré. L'une d'entre elles l'exprime assez bien dans ce propos : *"Les études sont les seules armes pour les filles... Pour réussir et pour être une femme autonome."* En fait, l'école représente pour elles un moyen pour sortir de leur condition, de leur dépendance, de même que pour les garçons<sup>4)</sup>. Elles ne font pas de distinction entre les sexes, mais savent cependant que les efforts doivent être plus importants pour les filles qui veulent obtenir leur indépendance. Par indépendance, ces femmes entendent un travail rémunéré, une existence en tant que femme et pas uniquement en tant que mère et épouse. Cette volonté est une constante dans le discours de ces Maghrébines. Elles sont conscientes que la réussite scolaire et l'exercice d'une activité professionnelle contribuent certainement à cette autonomie. Parallèlement, la seconde stratégie émane des salariées qui occupent des postes dans les services, dont la qualification est moindre. Elles veulent comme les premières une scolarité approfondie, mais l'objectif reste toutefois le mariage.

4)- Zahia Zeroulou, "La réussite scolaire des enfants d'immigrés", *Revue française de sociologie*, XXIX, 1988.

5)- Camille Lacoste-Dujardin, *Yasmina et les autres de Nanterre et d'ailleurs*, La Découverte, 1992, p. 257 ; Christian Jelen, *La famille, secret de l'intégration, enquête sur la France immigrée*, Robert Laffont, Paris, 1993.

6)- Voir Edwige Rude-Antoine, "Trajectoires familiales, transformations des rôles et des statuts", dans Philippe Dewitte (sous la dir.), *Immigration et intégration, l'état des savoirs*, La Découverte, Paris, 1999 ; Yeza Boulahbel-Villac, "L'intégration au féminin. Des Algériennes en France", *Espaces familles*, n° 16, CNAF, Paris, mai 1991.

7)- Camille Lacoste-Dujardin dénote cette absence de couple au Maghreb dans *Des mères contre les femmes, maternité et patriarcat au Maghreb*, La Découverte-Poche, Paris, 1985.

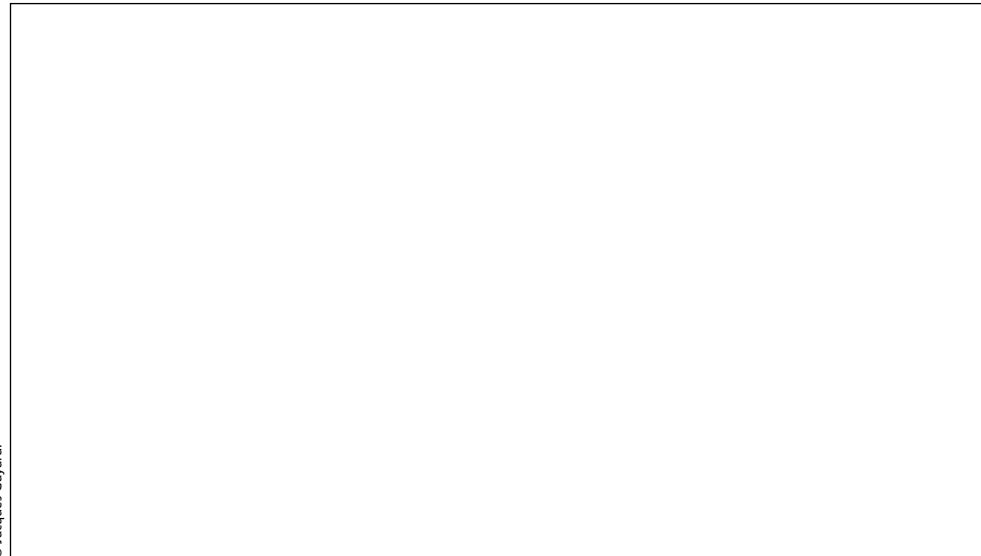
Dans le troisième groupe, les femmes nées ou venues très jeunes en France considèrent "*V'école [comme] un moyen d'échapper au mariage forcé*" et "*un espace de liberté, un lieu de savoir et d'épanouissement personnel*". Selon elles, les études demeurent, en particulier pour "*les jeunes filles maghrébines, la voie vers l'émancipation et l'autonomie*". De nombreuses enquêtes montrent qu'elles réussissent mieux que leurs frères<sup>(5)</sup>. Le groupe 4 ajoute à ceci que les études leur permettent à la fois d'être femmes à part entière et d'échapper à la tutelle des hommes. En effet, nous avons constaté que les femmes appartenant à ce groupe ont plus de liberté et reçoivent de la considération de leur famille. Ce nouveau statut est induit par l'instruction, le(s) diplôme(s), le salariat, et l'immigration. Autrement dit, leur singularité vient de leur niveau d'instruction et du fait qu'elles vivent en France. En somme, et selon les dires de ces femmes, il ressort que ce sont globalement elles qui s'occupent et se soucient le plus de l'avenir de leurs enfants et en particulier de leurs filles. Elles jouent souvent les intermédiaires entre la famille et l'école, n'hésitent pas à rencontrer les enseignants. Ces nouveaux rôles les valorisent et renforcent leur prestige, voire même leur pouvoir dans le foyer familial. Cette situation contribue à modifier les rapports hommes-femmes dans les familles maghrébines en France<sup>(6)</sup>.

### *Le tabou du mari non-musulman*

Les femmes des groupes 1 et 2 disent constater une nette différence entre elles et celles restées au pays. Elles parlent d'une certaine harmonie et de la concertation qui règneraient dans leurs couples. Ainsi, l'avenir des enfants se décide en commun entre mari et femme, et parfois c'est cette dernière qui a la prédominance dans ce domaine. Ce n'est pas souvent le cas au Maghreb<sup>(7)</sup>. Comme l'illustre bien ce témoignage : "*Je pense que depuis que je suis en France, beaucoup de choses ont changé, je parle beaucoup avec mon mari, on est très proches.*" Sans doute, la "nucléarisation" progressive de la famille maghrébine contribue au renforcement de ces nouvelles relations.

Selon les femmes des groupes 3 et 4, leur forme de couple ne ressemble pas à celle de leurs parents, comme en témoigne le propos de cette jeune femme du groupe 3 : "*D'abord, c'est moi qui ai choisi mon mari, ce qui n'était pas le cas de ma mère, et ce qui facilite énormément la relation de couple. Pour mes parents, l'objectif de leur mariage était surtout de faire des enfants, le reste a peu d'importance, nous aujourd'hui, on ne fonctionne pas comme nos parents, on cherche l'amour, le bonheur, le bien-être et c'est après que l'on pense aux enfants.*"

Pour vérifier ces affirmations, nous avons enquêté sur quelques pratiques sociales, comme le partage des tâches domestiques et éducatives et la prise des principales décisions au sein de la famille, notamment en matière de contraception. Concernant le partage des tâches, les différences constatées correspondent aux quatre groupes construits. Ainsi les femmes du groupe 1 acceptent d'exécuter toutes les tâches du ménage qu'elles affirment trouver



de moins en moins pénibles, grâce à l'existence de la machine à laver, du lave-vaisselle ou parce que leurs filles aînées leur donnent un coup de main. Dans le groupe 2, les femmes interrogées évitent la polémique, elles disent que les maris apportent "leur contribution". Par contre, dans les groupes 3 et 4, le partage des tâches est devenu une exigence. La majorité des femmes disent le pratiquer avec leur conjoint. Mais on est loin du partage équitable, et ceci est corroboré par les différents enquêtes concernant les femmes françaises<sup>8)</sup>. Et si le non-partage des tâches ménagères reste constant pour les groupes 1 et 2, il n'en va pas de même pour les principales décisions au sein du foyer dans d'autres domaines.

### *Plus impliquées dans les grandes décisions*

La majorité des femmes des groupes 1 et 2 affirme prendre part aux décisions déterminantes dans la famille, comme le mariage des enfants et notamment des filles, la construction d'un logement dans le pays d'origine ou la contraception. Les femmes s'opposent souvent à un mariage "arrangé" de leurs filles et n'hésitent pas à les soutenir. Dans certains cas, elles peuvent aller jusqu'à "menacer" le mari de quitter le domicile conjugal ou encore d'avoir recours aux institutions françaises pour s'y opposer. Le témoignage de cette femme du groupe 1 n'est pas unique : *"Sans rien me dire, mon mari s'est mis d'accord avec son frère resté en Algérie pour donner ma fille à son neveu qui reste là-bas. Ma fille suivait des études au lycée, elle ne connaissait pas ce cousin. De toutes mes forces, j'ai lutté contre ce mariage, je ne parlais plus à mon mari, j'ai même failli quitter la maison, je me suis renseignée au centre social, on m'a dit que mon mari n'a pas le droit de faire ça. Et je lui ai dit qu'on est en France... Après plusieurs mois de disputes, des problèmes presque tous les jours, il a fini par abandonner."*

**En France, l'avenir des enfants se décide en commun entre mari et femme, et parfois c'est cette dernière qui a la prédominance dans ce domaine.**

8)- En France, les enquêtes dénotent une extrême lenteur du processus. En dix ans, le temps que les hommes consacrent aux tâches domestiques n'a augmenté que de cinq minutes, tandis que celui des femmes n'a diminué que de cinq minutes. Voir Helena Hirata et Danièle Senotier (sous la dir.), *Femmes et partage du travail*, Syros, Paris, 1996.

Le deuxième type d'exemple porte sur la décision d'achat d'un logement dans le pays d'origine. En effet, nombreux sont les Maghrébins qui optent pour la construction d'un logement au pays, mais les femmes n'adhèrent pas souvent à ce projet et le font savoir. Celles qui travaillent mettent en avant leur participation financière, qui leur donne un droit de regard sur

le lieu de construction de la maison. Les autres femmes n'hésitent pas à manifester leur intention de ne plus accompagner leur mari lors des vacances au pays.

Une unité assez remarquable existe ici entre les femmes des quatre groupes confondus, qui s'opposent majoritairement à l'achat d'un logement dans le pays d'origine, du moins

tant qu'en France la famille n'est pas propriétaire. Leurs stratégies varient d'un groupe à l'autre, et si les unes mettent en avant leur participation financière, d'autres font pression en utilisant les enfants ou en "menaçant" le mari de faire appel aux services sociaux. Nombreuses sont celles qui arrivent à convaincre le mari que "l'avenir est ici".

Le troisième et dernier domaine étudié relève de la maternité et de la contraception. Au niveau de la limitation des naissances et de leur planification, la décision revient de plus en plus aux femmes, même si celles du groupe 1, et à un degré moindre du groupe 2, disent s'en remettre "à la volonté de Dieu". Selon elles, le pouvoir de faire ou de ne pas faire des enfants ne se décide pas uniquement entre mari et femme. La présence d'un tiers, Dieu, se manifeste pour les groupes 1 et 2. Dieu est aussi présent quand il s'agit de prendre les décisions importantes : il est, selon ces femmes, le premier à décider d'avoir ou non un enfant, de son sexe, du nombre d'enfants. Le mari n'a qu'un rôle secondaire. Aujourd'hui, les femmes continuent de croire (consciemment ou non) à ce pouvoir et aussi à leur pouvoir dans l'enfantement tout en excluant le mari. D'ailleurs, il est assez courant que lors d'un différent concernant les enfants, la mère n'hésite pas à crier haut et fort : "*Ce sont mes enfants, ce n'est pas toi qui a souffert pendant neuf mois...*", déniait en quelque sorte au mari sa paternité.

Sur cette question, les femmes du groupe 3 se démarquent nettement de leurs mères. En effet, elles n'adhèrent pas à la "théorie" divine. Elles disent être "maîtresses de leur corps", à l'instar de ce témoignage : "*Je pense que la décision de faire un enfant ou plus doit être prise communément avec le mari, je veux dire à deux.*" Contrairement à leurs mères, aucune de ces femmes n'a évoqué la participation divine dans la conception. Elles disent être les principales à décider d'avoir des enfants ou de ne pas en avoir.

Les femmes du groupe 4 ont le même comportement que celles nées en France. Elles ne croient pas au "pouvoir de Dieu" dans cette décision. Nonobstant, certaines disent comprendre la position de leurs mères sur cette question. Car, d'après elles, "*cette croyance permet à ces femmes au*

Une unité assez remarquable existe entre les femmes, qui s'opposent généralement à l'achat d'un logement au pays, du moins tant qu'en France la famille n'est pas propriétaire.

*foyer d'avoir un certain pouvoir par l'enfantement et leur permet de justifier leurs grossesses trop rapprochées et successives et ainsi d'en renvoyer la responsabilité à Dieu."*

### *En France, "le travail n'a pas de sexe"*

En immigration, l'accès au marché du travail des mères de famille est l'un des plus significatifs de la distribution des rôles et du pouvoir. C'est un indicateur sociologique important, dans la mesure où la femme acquiert un statut autre que celui de simple reproductrice cantonnée dans l'univers domestique, comme c'est le cas dans le modèle patriarcal. La femme peut ainsi subvenir à ses propres besoins – parfois même à ceux de toute la famille – et prétendre à l'indépendance économique. Ce qui se dégage sur ce point de nos entretiens auprès des femmes maghrébines, c'est l'idée que le travail rémunéré permet à la femme d'avoir plus d'influence au sein de la famille. Elles sont de plus en plus candidates à l'emploi. Selon leurs dires, *"le travail devient une urgence qui ne prend en compte ni la tradition, ni la division traditionnelle des rôles entre l'homme et la femme"* [femme du groupe 2]. Autrement dit, *"en France, le travail n'a pas de sexe"*.

Certaines femmes et jeunes filles assurent les besoins matériels de toute la famille, en particulier dans la région Nord-Pas-de-Calais, sévèrement touchée par le chômage. Les femmes trouvent et acceptent facilement du travail, et notamment des ménages. Par ailleurs, certaines n'hésitent pas à s'engager dans le secteur social. Il y a de plus en plus de Maghrébines dans les associations – salariées, adhérentes ou responsables. Ceci favorise leur intégration, leur indépendance et les valorise. À tel point qu'Augustin Barbara s'interroge sur l'évolution de cette situation et de ses conséquences dans les familles maghrébines<sup>9)</sup>. En effet, l'auteur parle de déclassé symbolique de l'homme maghrébin – même si les hommes ne sont pas forcément "déclassés" parce que leur prééminence a été amoindrie. Ce constat, nous l'avons aussi fait lors de nos entretiens avec les femmes du groupe 3, qui sont étudiantes ou font un travail rémunéré ; certaines ont affirmé que leurs frères sont en situation d'échec scolaire ou au chômage. Ceci ne peut que renforcer la position de ces jeunes femmes.

Les femmes du groupe 4 tiennent une place assez révélatrice de cette tendance à devancer des hommes. Elles ont réussi là où beaucoup de leurs frères ont échoué, elles ont lutté pour trouver un travail. Aujourd'hui, dans l'immigration et pour bon nombre d'entre elles, elles se trouvent privilégiées grâce à leurs statuts professionnels.

### *Virginité et mariages mixtes : la tradition résiste*

Si dans certaines pratiques, les femmes d'origine maghrébine se détachent de la tradition et adhèrent à certaines pratiques de la société française, il n'en demeure pas moins qu'il y a des résistances notamment dans le domaine de la

9)- Augustin Barbara, "Différentiation hommes-femmes dans les populations maghrébines immigrées", in Camille Lacoste-Dujardin et Marie Virolle, *Femmes et hommes au Maghreb et en immigration. La frontière des genres en question*, Publisud, 1998, p. 185.



10)- Abdelwahab Bouhdiba, *La sexualité en Islam*, Puf, Paris, 1979.

11)- Dans certains pays musulmans il est même institutionnalisé, ainsi au Maroc, le code de statut personnel, la "Moudawana", affirme le droit du mari à la virginité de sa femme. Voir aussi Germaine Tillion, *Le harem et les cousins*, Seuil, Paris, 1966.

12)- Yvette Rocheron, "Les mariages mixtes, un indice anthropologique de l'assimilation ?", dans *Immigration et intégration, l'état des savoirs op. cit.*, 1999. Abdelhafid Hammouche, *Mariages et immigrations. La famille algérienne en France*, Presses universitaires de Lyon, 1994.

13)- Dominique Schnapper, *La France de l'intégration*, op. cit., 1990.

14)- Jocelyne Streiff Fenart, *Les mariages franco-maghrébins*, L'Harmattan, Paris, 1989 ; Edwige Rude-Antoine, *Le mariage maghrébin en France*, Khartala, Paris, 1990.

sexualité. Celle-ci se vit et se pratique dans l'ombre<sup>(10)</sup>, particulièrement quand il s'agit des jeunes filles non-mariées. Les mères interrogées sont obsédées par la question de la sexualité, et en particulier par la virginité de leurs filles. Quel que soit le groupe, elles s'en soucient et s'efforcent de les convaincre de l'importance d'être vierge le jour du mariage<sup>(11)</sup>. Elles parlent de "deshonneur" dans le cas contraire. À titre d'exemple, ce témoignage issu du groupe 1 : "*C'est déshonorant pour une famille de découvrir la nuit de noces que leur fille n'est plus vierge.*" Ou encore du groupe 3 : "*Rester vierge, c'est honorer sa famille, prouver devant toute la famille [qu'elle] n'a pas trahi, [qu'elle] a su résister à la tentation.*" La majorité des quatre groupes de femmes estime que cette question est fondamentale pour sauvegarder "l'honneur de la famille". Néanmoins, quelques-unes appartenant aux groupes 3 et 4 refusent cette "pratique risible" : "*Le fait d'être vierge ne démontre pas que la fille n'a jamais eu de relation sexuelle, il existe des moyens pour reconstituer l'hymen.*"

Cette symbolique de la virginité semble résister à l'influence de la société d'accueil. Il en va de même pour le choix du conjoint pour la fille. Si elle peut choisir "librement" son conjoint, celui-ci doit appartenir à la communauté maghrébine et musulmane. En effet, l'islam autorise le mariage de l'homme musulman avec les femmes du Livre (juives, chrétiennes) mais interdit la pratique inverse, l'union de musulmanes avec des non-musulmans. De l'analyse de cette question de la "mixité", il ressort que les femmes du groupe 1 demeurent opposées à l'union mixte. Celles du groupe 2 expriment leur préférence pour le mariage musulman. Or, si ces femmes rejettent le mariage mixte, au bout de quelques temps, si le cas se présente, elles finissent par accepter. Ce même résultat a été souligné par d'autres chercheurs<sup>(12)</sup>.

À l'instar de leurs mères, les femmes du groupe 3 continuent à osciller entre l'exigence des parents et la réalité quotidienne. Si certaines ont choisi d'ajourner leur projet de mariage en choisissant l'union libre "clandestine" et soustraite au contrôle masculin (le père et les frères), d'autres, peu nombreuses, ont fait le choix d'épouser un Français. Significatif à cet égard est le groupe 4, où même loin du contrôle familial, quelques femmes hésitent à franchir cet interdit, même si d'autres de plus en plus nombreuses se sont détachées de cette pratique. "*Au début, j'étais assez réticente, j'avais peur de la réaction de mon père et de ma famille. Mais bon, je me suis mariée, ils ne sont pas contents de mon choix, je l'assume pleinement.*" Épouser un Français (non musulman) demeure donc pour le plus grand nombre un "tabou". Mais cela n'empêche pas que certaines valeurs traditionnelles sont bousculées par de nouvelles normes<sup>(13)</sup>, et que l'on assiste peu à peu à la multiplication des unions mixtes et à l'acceptation par certains parents maghrébins de cet état de fait<sup>(14)</sup>.

### *Des palliatifs pour le pouvoir masculin*

L'adhésion progressive à un certain nombre de principes, qui relèvent en fin de compte des valeurs fondamentales de la République française, est très contrastée selon les femmes interrogées. Elle varie entre celles qui

participent à quelques pratiques de base seulement (principes éducatifs, scolarité) et celles qui vont jusqu'à braver le tabou de la virginité et des mariages mixtes. Simultanément, les premières restent attachées à de larges pans des valeurs musulmanes, et les secondes en gardent des traces. Mais ces contrastes entre les femmes, ces combinaisons complexes et hétérogènes, instables, de valeurs du pays d'origine avec celles de la société d'accueil, montrent aussi clairement que la femme maghrébine immigrée n'existe pas, mais qu'il existe plusieurs "combinaisons-types" de normes et de valeurs de différentes origines. Ces combinaisons définissent autant de figures différentes de la féminité immigrée, autant de figures de femmes. Et l'on peut aller jusqu'à penser qu'il y a plus de points communs entre une immigrée "traditionnelle" et une "Française traditionnelle" élevée dans la stricte obédience de principes catholiques par exemple, qu'entre deux Maghrébines des groupes 1 et 4 de notre échantillon.

Néanmoins, la mise en cause du pouvoir masculin qui résulte de ces changements dans les rapports entre les femmes et les hommes n'est pas sans dangers sociaux, voire politiques. En effet, la question se pose pour certains hommes – dont la position a été particulièrement déstabilisée – de "l'alternative" qu'ils peuvent trouver à la perte de leur ancien pouvoir. Nous avons pu observer que certains d'entre eux, qui n'y étaient pas du tout enclins auparavant, se réfugient dans la religion. Il n'est pas impossible que la résurgence de l'islamisme, et aujourd'hui le "retour du foulard", contiennent des éléments d'une tentative de "revanche" de certains hommes contre la perte de pouvoir que l'adhésion de leurs femmes et filles aux principes de l'égalité, de la liberté et de la fraternité ont provoqué dans leur famille. Car les hommes maghrébins sont très démunis face à cette nouvelle situation. ◀



Ahsène Zehraoui, "De l'homme seul à la famille : changements et résistances dans la population d'origine algérienne"

► Dossier *Français et Algériens*, n° 1244, juillet-août 2003

Angéline Étiemble, "Filles de migrants, entre modernité et endogamie"

Saâdia El Hariri, "Les femmes et le retour au pays d'origine"

► Dossier *Marocains de France et d'Europe*, n° 1242, mars-avril 2003

► Dossier *Vies de familles*, n° 1232, juillet-août 2001

► Dossier *Histoires de familles*, n° 1185, mars 1995